



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 6 janvier 2017

La FFR et la LNR se sont rencontrées aujourd'hui pour évoquer l'horaire de coup d'envoi du match de TOP 14 du dimanche après-midi diffusé sur CANAL+.

Afin de répondre aux préoccupations exprimées par les clubs amateurs, la LNR et CANAL+ avaient décidé le 27 décembre de décaler de 30 minutes l'horaire de coup d'envoi de l'affiche de TOP 14, pour la porter de 16H15 à 16H45. A la suite de cette décision, la FFR avait fait part de son souhait d'aller plus loin.

Lors de la réunion d'aujourd'hui, et après de nouvelles discussions constructives, la direction du groupe CANAL+, la FFR et la LNR ont convenu de décaler le match du dimanche après-midi à 17H00 à compter du mois de février, permettant de maintenir les matches amateurs à 15H00.

La LNR a également proposé d'équiper tous les clubs amateurs d'une TV grand écran et d'un abonnement à la chaîne CANAL+ jusqu'au terme du contrat avec CANAL+ en 2023 pour qu'ils puissent diffuser dans leur club-house l'affiche de TOP 14 dans la foulée de leur match, l'objectif étant de permettre aux clubs amateurs de proposer à leur public de suivre le match de TOP 14 et les autres matches de rugby dans le cadre convivial du club.

Par ailleurs, lors de cette réunion, le Président de la FFR a fait part de son désaccord avec certaines dispositions de la Convention FFR-LNR. Les Présidents de la FFR et de la LNR ont donc convenu d'engager de façon ouverte et constructive des discussions sur cette Convention en vue d'aboutir à un nouvel accord lors de leur Assemblée Générale de la fin de cette saison.

CONTACTS PRESSE

FFR : Alixia GAIDOZ – 01 69 63 67 14 – alixia.gaidoz@ffr.fr

LNR : Emmanuelle VARRON - 01 55 07 87 51 - emmanuelle.varron@lnr.fr